



HAL
open science

Master Économie, banque et finance internationales

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Économie, banque et finance internationales. 2015, Université de Bordeaux. hceres-02041247

HAL Id: hceres-02041247

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041247>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Master Economie, banque et finance internationales

- Université de Bordeaux

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Droit, science politique, économie, gestion

Établissement déposant : Université de Bordeaux

Établissement(s) cohabilités : /

Le master *Economie, banque et finance internationales* (EBFI) est un master d'économie/finance pluridisciplinaire qui ambitionne de former des cadres supérieurs dans les domaines de la finance internationale, du commerce international et de la banque. A cette fin, ce master s'articule autour de trois spécialités de deuxième année (M2) et six parcours :

- *Banque, finance et négoce international* (parcours professionnel et recherche) ;
- *Mondialisation et stratégies internationales* (parcours professionnel et recherche) ;
- *Métiers de la banque* (deux parcours professionnels : *Chargé de clientèle professionnelle* et *Clientèle patrimoniale agence*).

Les étudiants ont la possibilité dès la première année du master (M1) de choisir plusieurs cours en vue de la spécialisation vers laquelle ils souhaitent se diriger en M2. Les autres cours constituent le tronc commun qui permet aux étudiants d'acquérir des compétences générales et transversales. La mention est orientée vers les thématiques internationales en abordant les principales formes de la mondialisation/globalisation : les flux de capitaux financiers à travers la finance internationale et ceux de marchandises avec le commerce international. La spécialité *Métiers de la banque* intervient en complément de ces problématiques avec une orientation professionnelle marquée. La spécialité *Métiers de la Banque* est proposée en alternance contrairement aux autres spécialités qui demeurent des formations initiales classiques.

Avis du comité d'experts

Les objectifs des différentes spécialités du master semblent cohérents avec les débouchés au regard du programme proposé. Néanmoins on regrette un volume horaire de travaux dirigés faible au niveau du M1, une politique en matière de stage peu explicite (peu renseignée au sein du dossier) et un volume total d'enseignement au niveau M2 qui apparaît excessif. Par ailleurs, on constate, en M1, l'insuffisance de cours en finance au profit de matières plus généralistes, ce qui a pour conséquence un alourdissement du programme en M2.

Le master *Economie, banque et finance internationales* (EBFI) fait face à une concurrence importante aussi bien au niveau régional (écoles de commerce, Université de Pau...) que national, mais peut tirer avantage de son positionnement marqué sur les aspects internationaux. Au niveau local, la spécialité *Métiers de la banque* pourrait apparaître redondante avec le master *Gestion patrimoniale et financière*. Cette dernière spécialité permet au master de bénéficier de partenariats avec le centre de formation de la profession bancaire (CFPB) et le centre de formation d'apprentis (CFA) Aquitaine. Le master noue de nombreuses collaborations avec des institutions financières comme en attestent le nombre important d'intervenants professionnels (près de 70). Ceux-ci interviennent dans les spécialités au niveau M2 à hauteur de 50 % du volume horaire. Ils sont issus d'institutions financières et d'organismes de recherche non universitaires tels que la Banque de France, CDC-Ixis, l'OCDE...

La formation est adossée à un laboratoire reconnu d'analyse et de recherche en économie et finance internationales (LAREFI) dont les thèmes sont en parfaite adéquation avec les différentes spécialités du master.

Les effectifs en M1 sont importants : 160 en 2014 mais on constate une érosion des effectifs. Le taux de réussite est relativement faible en M1 (57 %). Le nombre d'étudiants s'établit à 90 au niveau des M2. 25 % à 40 % des étudiants qui intègrent les spécialités proviennent d'autres mentions. Les informations mises à notre disposition ne nous permettent pas d'analyser la répartition des étudiants au sein des M2 et de confirmer ou d'infirmer la chute des effectifs au niveau du M2 *Métiers de la banque*.

Les spécialités de M2 se nourrissent de 60 à 75 % d'étudiants ayant obtenu leur M1 au sein de l'université. Les effectifs sont complétés par des demandes extérieures en nombre assez important. Le taux de réussite est meilleur qu'en M1 (85 %) mais ce taux de réussite en M2 pourrait être encore plus élevé. La chute des effectifs en apprentissage soulève de nouvelles questions sur l'avenir de la spécialité *Métiers de la banque*. Existe-t-il une croissance des contrats de professionnalisation ?

Il semblerait que le taux d'insertion jusqu'à présent très satisfaisant commence à diminuer : il s'établit à 86 % pour la promotion 2010 contre 96 % pour la promotion 2009 et les années suivantes ; l'agrégation des données masque probablement de fortes disparités suivant les spécialités et les parcours professionnels/recherche. Ce manque d'informations est ici regrettable. La crise économique n'est pas étrangère à cette baisse. Enfin, aucune information n'est délivrée sur la poursuite en doctorat des étudiants ayant retenu un parcours recherche.

Éléments spécifiques de la mention

<p>Place de la recherche</p>	<p>La formation est adossée au LAREFI, laboratoire de recherche dont les thèmes « portent sur la régulation sous ses différents aspects, économiques, financiers et sociaux, dans le contexte d'une économie globalisée ». Ces thèmes sont ainsi en parfaite adéquation avec les objectifs des différentes spécialités du master.</p> <p>Il est à noter l'existence en M1 d'une présentation de techniques de recherche de documentation, ce qui peut inciter par la suite certains étudiants à s'engager dans l'un des parcours recherche proposés.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Le volume horaire assuré par les professionnels en M2 est très satisfaisant (50 %), volume auquel s'ajoutent des conférences de méthode en M1.</p> <p>Certaines spécialités permettent d'obtenir des certifications comme les Certification de Conseiller Patrimonial Agence (CPA), Certification de Chargé de Clientèle professionnelle (CCpro). Les étudiants sont incités à passer la certification de l'Autorité des marchés financiers (AMF). On suggère de leur proposer des programmes d'autoformation. Les étudiants bénéficient également de l'organisation de conférences/forum et des services d'insertion et d'orientation de l'université.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Le projet tutoré constitue l'une des forces de ce master. Les étudiants sont tenus de réaliser un projet en étroite relation avec le monde de l'entreprise. Les objectifs recherchés diffèrent suivant les spécialités d'accueil de l'étudiant. La politique en matière de stage demande à être clarifiée pour les étudiants qui ne suivent pas la formation en alternance.</p> <p>Un stage facultatif est possible en M1 : il ne permet pas l'octroi de points bonus ou des crédits européens d'ECTS. Concernant les M2, un stage doit être réalisé dans les spécialités <i>Banque, finance et négoce international</i> (BFNI) et <i>Mondialisation et stratégies internationales</i> (MSI). La durée préconisée est respectivement de six et quatre mois.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Une part non négligeable des enseignements en M2 (25 % à 50 % des crédits) est assurée en langue anglaise suivant les spécialités, ce qui est considérable et original. On constate qu'un tiers des stages sont réalisés à l'étranger. C'est un taux qui mériterait néanmoins d'être plus élevé dans la mesure où ces formations sont justement</p>

	<p>très ouvertes vers l'international. Il peut s'agir d'une conséquence d'une politique en matière de stage non affirmée.</p> <p>La certification CPA obtenue par la spécialité <i>Métiers de la banque</i> est reconnue au niveau international. Enfin, l'université a mis en place, depuis la rentrée 2014, un partenariat international avec l'université de Hanoï à travers une convention de délocalisation. Un tel accord intervient alors que les différentes spécialités souhaitent s'ouvrir à l'international dans leurs recrutements.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Conséquence du faible nombre de cours mutualisés en M1, il n'y a pas de possibilité de passerelles avec un autre master. Un cours de remise à niveau en économétrie est proposé en M1. D'autres remises à niveau, principalement en mathématiques financières, sont possibles en M2.</p> <p>Les modalités de recrutement sont classiques. Une partie des recrutements se fait en anglais pour <i>Banque, finance et négoce international</i> (BFNI) et <i>Métiers de la banque</i>.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>On constate qu'il y a très peu de travaux dirigés en M1. Un espace pédagogique interactif (technologie Moodle) à la disposition des étudiants est proposé mais ne semble guère alimenté en ressources. Dès lors, son utilisation est peu développée.</p>
Evaluation des étudiants	<p>Un jury par spécialité est organisé à l'issue de chaque semestre. Les évaluations prennent différentes formes : contrôle continu, examen terminal, travaux de groupes...</p> <p>La compensation des semestres et des UE est jusqu'à présent possible. Selon les fiches RNCP, il n'est pas prévu de compensation entre les semestres. Il y a aussi des notes éliminatoires au niveau des UE. Il y a une seule session pour les spécialités Banque, finance et négoce international et <i>Mondialisation et stratégies internationales</i> et deux sessions pour les autres spécialités.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Hormis pour les parcours en alternance, il n'y a pas de réel suivi de l'acquisition de compétences. Il est envisagé de généraliser ce suivi aux parcours classiques de la mention.</p>
Suivi des diplômés	<p>Le suivi des diplômés est réalisé par un observatoire de la vie étudiante au niveau de l'université. Elle consiste en une étude à 30 mois à la suite de l'obtention des diplômes. Les données sont agrégées, ce qui limite leur pertinence. Il n'est pas possible de dissocier les spécialités.</p> <p>Il est nécessaire de compléter les statistiques traditionnelles par d'autres informations, comme le délai d'obtention du premier emploi, informations qui pourraient être obtenues par les associations de diplômés.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Le pilotage de la formation s'appuie sur un conseil de perfectionnement composé des responsables : du M1, des trois spécialités et du directeur du laboratoire de recherche, de professionnels et d'étudiants représentant des différents parcours et spécialités, soit 22 personnes au total. Ce comité se réunit annuellement. Il a notamment l'ambition d'adapter le programme pédagogique à l'évolution du marché du travail. Les étudiants sont sondés par l'université sur leur formation. En revanche les enseignements qui sont dispensés ne font l'objet d'aucune évaluation.</p>

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- L'équipe pédagogique est constituée des membres d'une équipe de recherche reconnue en mesure d'innover en matière de contenu pédagogique.
- Il existe de vrais projets tutorés en lien avec le monde de l'entreprise.
- De nombreuses collaborations avec des institutions financières et des organismes de recherche non universitaires dont les membres s'impliquent dans la vie des diplômés de cette mention.

Points faibles :

- Le manque d'homogénéité, en matière de règlements de contrôle des connaissances, entre les différentes spécialités peut nuire à la lisibilité de la mention.
- Le volume horaire des enseignements est excessif en M2 limite la durée des stages.
- La dimension internationale est trop limitée au contenu de certains enseignements.
- La préparation à la certification AMF ne figure pas au programme des spécialités métiers de la banque.

Conclusions :

La mention représente un ensemble cohérent dans ses objectifs et les moyens mis en œuvre. On sent une réelle implication des responsables dans ce diplôme. Ceux-ci ne doivent pas être étrangers à son succès. Néanmoins, le nombre d'heures d'enseignement paraît trop important au niveau de certaines spécialités. Il apparaît nécessaire de réduire certains volumes horaires et renforcer la finance de marché dès le M1. Par ailleurs, il conviendrait d'homogénéiser au sein de la mention les règles et méthodes d'évaluation trop disparates suivant les spécialités. Il faut relever un manque d'informations détaillées en particulier sur les spécialités.

L'évaluation des enseignements gagnerait à être mise en œuvre et ne pas rester à l'état de projet. L'existence d'un espace pédagogique interactif rend possible la réalisation de ce projet à court terme. La question d'un rapprochement des deux parcours de la spécialité *Métiers de la banque* avec le master *Gestion patrimoniale et financière* de la même université pourrait faire l'objet d'une réflexion.

Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas formulé d'observation.